



## Divorce,pour un sans papier avec un conjoint français

Par **habib**, le **08/07/2011** à **12:34**

Bonjour,

Je suis en situation irrégulière et de nationalité algérienne, cela fait dix ans que je suis en France. Je me suis marié il y a plusieurs années avec une française (en 2003), nous nous sommes séparés pas longtemps après cela. Aujourd'hui, je souhaite divorcer pour ne plus être légalement lié avec elle.

Ma question est:

Combien de temps un divorce peut prendre car je voudrais me remarier?

Merci de me venir en aide.

Cordialement.